COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 23 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt trois mai à seize heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 17 mai 2022, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2022D7-5-2-86

OBJET : POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE BOULANGERIE CATHY ET FRÉDÉRIC ESTE

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel. TERRENNE Jean Paul (pouvoir donné à Jean Michel BAYLET), DELACHOUX Jean-Paul (pouvoir donné à Oliver RENAUD), RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal (pouvoir donné à Eric DELFARIEL), DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane,, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Monsieur Jean DUPUY

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Monsieur Stéphan RATTO a été désigné secrétaire de séance

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01
Site : http://www.cc-deuxrives.fr
Email : info@cc-deuxrives.fr

2022D7-5-2-86

OBJET : POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

BOULANGERIE CATHY ET FRÉDÉRIC ESTE

La Communauté de Communes est sollicitée pour un dossier de demande d'aide à l'immobilier d'entreprise par la boulangerie Cathy et Frédéric ESTE située à VALENCE D'AGEN déposé conjointement auprès des services de la CC2R par accusé de réception en date du 7 Mars 2022, dont le coût prévisionnel de projet est aujourd'hui finalisé.

Comme le prévoit le nouveau dispositif d'aides à l'investissement immobilier des entreprises de la Communauté de Communes des Deux Rives par décision du conseil communautaire du 18 Janvier 2021, la CC2R doit se prononcer en tant que chef de file en matière d'aide à l'immobilier, en faveur de cette demande.

Le bureau communautaire ayant de plus délégation pour l'attribution individuelle des aides, le Président présente donc le projet concerné.

Présentation du projet :

La boulangerie ESTE immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés depuis 2008 avec l'acquisition d'un local professionnel 28 Bd Victor Guilhem à Valence d'Agen a repris un établissement secondaire de même activité, place Chaumeil également à Valence d'Agen en 2014.

Son projet de développement économique comprend des travaux d'investissements immobiliers d'agrandissement et de rénovation intérieure des espaces de production artisanale et de vente de son local principal, boulevard Victor Guilhem à Valence d'Agen.

Coût prévisionnel du projet immobilier :

Total de **dépenses prévisionnelles éligibles :**	53 710,87 € HT
dont maçonnerie	5 092,50 € HT
platrerie, placoplâtre	12 225,00 € HT
Electricité	14 669,00 € HT
Carrelage, faience	6 758,75 € HT
Menuiserie	6 540,00 € HT
Peinture	5 471,08 € HT
Aménagements extérieurs	2 954,54 € HT

Plan de financement

- Financement du projet par prêt bancaire.

- **Aide à l'immobilier d'entreprise sollicité** auprès de la Communauté de Communes des deux Rives à hauteur du taux maximum d'aides publiques à l'immobilier de 20 % soit 10 742,17 € .

Etant chef de file en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise, il est important pour le développement économique du territoire, de soutenir ce projet de développement

d'activité professionnelle sur les deux rives avec une participation financière à hauteur de 10 742,17 € qui ne peut générer dans ce cas de co-financement sur ce dispositif de la Région Occitanie, cette dernière intervenant dans un dossier d'aide à l'investissement matériel constitué et accompagné par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

La commission économie - artisanat – commerce– emploi – formation en date du 27 avril 2022, présidée par Christiane LECORRE, a donné un avis favorable à ce dossier.

Le Président propose donc :

- d'approuver le soutien financier à hauteur de 10 742,17 € à la boulangerie Cathy et Frédéric ESTE située à VALENCE D'AGEN,

- de lui donner délégation ou son représentant pour signer tous les actes liés à ce financement.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver le soutien financier à hauteur de 10 742,17 € à la boulangerie Cathy et Frédéric ESTE située à VALENCE D'AGEN,

- de donner délégation au Président ou à son représentant pour signer tous les actes liés à ce financement.

Fait à Valence d'Agen, le 23 mai 2022
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 24 mai 2022

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire 27 MAI 2022
Reçu en Préfecture le
Affiché sur le panneau des annonces légales le 27 MAI 2022

AR Préfecture

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE BOULANGERIE CATHY ET FREDERIC ESTE

Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20220523-2022D7_5_2_86-DE
Numéro d'acte :	2022D7_5_2_86
Date de décision :	23/05/2022
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	7-5-2-0-0 (Finances locales / Subventions / attribuées)
Fichier acte :	2022D7-5-2-86_Politique de développement économique_Aide à l'immobilier d'entreprise boulangerie Cathy et Frédéric Este.pdf
Collectivité émettrice :	cc-des-deux-rives
Acte transmis par :	Sophie PONTARINI
Date d'envoi de l'acte :	27/05/2022 10:34:20
Date de réception de l'AR :	**27/05/2022 10:39:50**